

AGRICULTURES ET RURALITÉS

LA REVUE DU RNAR
JUIN 2025



SOMMAIRE

4

LES ACTUS DU RÉSEAU

- Retour sur l'événement PEI du 2 avril 2025
- Présentation du cycle de webinaires co-organisés par le RNAR et les Réseaux régionaux
- Séminaire EU CAP Network : la robotique et l'IA au service de l'agriculture
- Point sur l'avancée des thèses portées par le RNAR

8

GRAND ANGLE

- L'alimentation locale, une réponse aux défis de demain
- Projets Alimentaires Territoriaux : une dynamique locale au service de la transition
- Outre-mer : les RITA, au cœur des transitions agricoles
- Entretien avec Camille Subra et Anne Lascaux

18

SUR LE TERRAIN

- Les tiers-lieux nourriciers au cœur de la transition agroécologique

22

À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

- PLAN'EAT : vers une alimentation plus saine et durable

26

EN ACTIONS

- GAL du Grand Clermont
- GAL du Pays des Châteaux et GAL du Pays Vendômois
- Domino
- Interleg
- Melting Popote

38

BOÎTE À OUTILS

- 6 bonnes raisons de coopérer avec LEADER

40

REGARDS CROISÉS

- Vers une alimentation durable : l'ESS en action dans les territoires





POINT SUR L'AVANCÉE DES THÈSES PORTÉES PAR LE RNAR

Après une première année de travail, un point d'avancée a été fait par les cinq doctorants financés dans le cadre du RNAR. Des webinaires, disponibles sur la chaîne Youtube du réseau, ont mis en lumière les problématiques et les premiers résultats qui se dégagent de leurs recherches.

Valeur et composition du patrimoine des agriculteurs cédants : quelle stratégie patrimoniale des agriculteurs et quels effets sur la transmission/installation des exploitations ?

*Thèse d'Aimé Flinjdja, co-dirigée par Philippe Jeanneaux, Geoffroy Enjolras et Jérôme Bourdieu
Vetagrosup*

D'après une étude menée dans le Massif Central en 2021, la valeur des exploitations agricoles a explosé ces 20 dernières années, notamment en ce qui concerne le foncier (+50% en 18 ans), le matériel et le bâtiment. Il s'agit d'un véritable frein à la reprise et à l'installation en agriculture. Cette thèse s'intéresse à la valeur et à la composition du patrimoine des agriculteurs cédants, dans le but d'analyser les stratégies qu'ils mettent en place et leurs effets sur la transmission. En se concentrant sur l'offre des exploitations à reprendre, elle permettra d'analyser et d'identifier les freins ainsi que les leviers de leur cession. Ce travail de recherche s'inscrit dans les objectifs de la PAC et du PSN, qui vise notamment

à assurer le renouvellement des générations et à faciliter la reconversion et la transmission des exploitations agricoles.

Le renouvellement des générations au prisme de l'accès aux aides publiques agricoles : approche compréhensive de la mise en œuvre de la définition de l'agriculteur actif dans le cadre du PSN de la PAC 2023-2027

*Thèse de Samuel Ouahab, dirigée par François Purseigle
INRAE - INP Toulouse*

La faible intensité des installations, conjuguée au vieillissement accéléré des actifs, place l'agriculture française dans une crise de renouvellement des générations. Parallèlement, de nouveaux modèles d'exploitation et d'exercice du métier émergent. Ces mutations appellent une reconfiguration des dispositifs d'accompagnement des exploitations. Pour cela, encore faut-il redéfinir qui en est bénéficiaire. À cet égard, la PAC 2023-2027 établit une nouvelle notion : celle de l'agriculteur actif, qui désormais conditionne l'accès à la majorité des aides européennes. Ce travail de recherche étudie la mise en œuvre de cette nouvelle terminologie. En l'analysant, il vise à contribuer à l'étude de l'impact de cette nouvelle définition sur le monde agricole français et sur l'efficacité des politiques publiques de soutien à l'agriculture.

Simplification de la PAC et analyse comportementale, application au PSN français

*Thèse de Lucien Luthon, co-dirigée par Sophie Toyer et Pauline Lécole
CEE M - INRAE*

Depuis la PAC 14-22, « simplification » est progressivement devenue un mot-valise. Derrière lui se rassemblent des volontés de réponse à diverses doléances exprimées par les agriculteurs (conditions économiques difficiles, manque de reconnaissance, normes et contraintes perçues comme excessives ou injustifiées...). Pour étudier ce qu'implique la simplification de la PAC, encore faut-il analyser les origines de la complexité de cette politique. Certes, toute politique est complexe, parce qu'elle s'adapte à un monde qui l'est aussi. Mais les difficultés rencontrées par les agriculteurs et l'administration dans le cadre de la PAC sont-elles toutes justifiées ? Pour répondre à cette question, ce travail de recherche s'est focalisé en premier lieu sur le dossier annuel de demande de subvention. 20 entretiens ont été menés avec l'administration et les bénéficiaires de la PAC afin d'en déterminer les facteurs actuels de complexité. L'objectif de ce travail de recherche : identifier puis proposer des leviers de simplification réalistes et pertinents, permettant le bon équilibre entre simplicité et efficacité de la PAC.

Pratiques agricoles et réglementations en faveur des haies : analyse sociologique de la mise en œuvre de la PAC 2023-2027

*Thèse d'Adèle Vantorhoudt, co-dirigée par Marc Deconchat et Léo Magnin
INRAE - Université EIFFEL - INP Toulouse*

Politiques et financements publics, financements privés et mécénat : depuis quelques années, il y a un véritable engouement autour de la plantation de haies. Pour cause, elles stockent le carbone, filtrent l'eau, fixent les sols, participent à la lutte contre l'érosion, protègent les troupeaux et cultures, et sont des corridors pour la biodiversité. De plus, planter des haies est une action visible, facilement quantifiable – donc un excellent ressort de communication. Lors des mobilisations agricoles de 2024, les haies ont été utilisées comme symbole des difficultés rencontrées par les agriculteurs en matière de réglementations et de contrôles. Cette thèse a pour objectif d'étudier la mise en œuvre des réglementations par les différents services de l'État et l'influence de leur application sur les pratiques de gestion des haies des agriculteurs.

Transition agro-écologique, changement climatique et Politique agricole commune : états des lieux et perspectives en régions de grandes cultures

*Thèse d'Eva Guilman, dirigée par Nadège Garambois
AgroParisTech*

Dans un contexte de stagnation des rendements, de hausse des coûts de production et de recul des soutiens publics, cette thèse explore les trajectoires agricoles récentes des régions de grandes cultures, à partir du cas de la Champagne Marnaise. Ce territoire, historiquement tourné vers les grandes cultures, semble de prime abord peu propice à l'agroécologie. Pourtant, un petit nombre d'agriculteurs y développent des systèmes plus diversifiés, particulièrement économes en produits chimiques. En combinant diagnostic agraire, entretiens et enquêtes technico-économiques, ce travail de recherche montre qu'en générant plus de richesses par hectare et par actifs agricoles, ces exploitations agroécologiques dégagent des revenus semblables aux exploitations restées inscrites dans le mouvement prédominant de développement agricole, tout en mobilisant moins de surfaces/actifs et en étant moins soutenues par les aides de la PAC. La thèse vise ainsi à éclairer les leviers permettant d'amplifier l'agroécologie dans les régions de grandes cultures françaises.



L'ALIMENTATION LOCALE, UNE RÉPONSE AUX DÉFIS DE DEMAIN

En France, plus de 9 millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire en 2023¹ – trois fois plus qu'il y a dix ans. L'alimentation transformée s'installe partout, au détriment de la qualité. Alors que nos agriculteurs peinent à vivre de leur travail, nos étals débordent de produits venus de loin – plus de la moitié des fruits et légumes consommés en France est importée, contre environ un tiers il y a 20 ans². Ce modèle fragilise toute la chaîne. Il alourdit notre empreinte carbone, accentue les déséquilibres nutritionnels et laisse de côté les plus précaires. Face à ces réalités, les Français aspirent à mieux manger, pour leur santé mais aussi pour la planète, en faveur d'une rémunération plus juste des producteurs. Comment mieux nourrir la population sans épuiser les ressources, tout en permettant aux agriculteurs de vivre décemment ?

¹ Avis : « Permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité en quantité suffisante », Conseil économique social et environnemental, 22/04/2025

² La France est-elle une grande puissance agricole et agroalimentaire, Haut-Commissariat au Plan, 09/07/2021

Ces enjeux sont au cœur du Plan Stratégique National (PSN), qui encadre la déclinaison française de la Politique agricole commune 2023-2027. Doté de plus de 45 milliards d'euros sur cinq ans, le PSN veut transformer les systèmes alimentaires depuis les territoires, en soutenant le maraîchage de proximité, en finançant des pratiques agricoles plus durables, en facilitant l'accès au foncier en zone périurbaine, en renforçant les filières de légumineuses et l'autonomie des élevages. La PAC est un levier pour répondre aux défis agricoles, sociaux, sanitaires et climatiques, mais aussi aux exigences des citoyens.

Au-delà du PSN, des réponses concrètes émergent dans les territoires. Les projets alimentaires territoriaux (PAT) en sont sans doute l'un des exemples les plus aboutis. Portés par des collectivités, en lien avec des agriculteurs, des associations, des acteurs de la restauration collective, les PAT reconnectent le champ à l'assiette avec l'ambition forte de faire de nos territoires des terres nourricières. Cette dynamique ne se limite pas aux PAT. Partout en France, des dizaines d'appels à projets accompagnent les initiatives qui réinventent les circuits de proximité. En Outre-mer, les Réseaux d'innovation et de transfert agricole (RITA) soutiennent les agriculteurs dans leur adaptation aux réalités locales, grâce à des partenariats entre chercheurs, techniciens, producteurs et collectivités.

Peut-on mieux nourrir notre pays en recréant du lien entre production, territoire et consommation ? Et si les circuits courts, les projets de proximité et les initiatives locales étaient aujourd'hui les leviers les plus puissants pour répondre aux crises agricoles, climatiques et sanitaires ? Ce dossier propose un éclairage concret sur ces dynamiques qui émergent face aux grands défis alimentaires de notre époque.

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX :

UNE DYNAMIQUE LOCALE AU SERVICE DE LA TRANSITION

Le Plan stratégique national (PSN), déclinaison française de la PAC, fixe des objectifs ambitieux pour relocaliser l'agriculture, mieux répartir la valeur et adapter les filières au climat. Plus globalement, les politiques publiques mises en places cherchent à correspondre à ces objectifs. Mais comment ces intentions se concrétisent-elles ? Sur le terrain, les Projets alimentaires territoriaux (PAT) tracent leur chemin. Pensés à l'échelle locale, ils refondent les systèmes alimentaires en reconnectant production, distribution et consommation. Exemple avec le PAT de Toulon Provence Méditerranée.

Épidémie du Covid, crise climatique, inflation alimentaire, hausse des droits de douane sur les importations agricoles... Ces événements, rappelant la vulnérabilité des chaînes alimentaires mondialisées, ont mis la souveraineté et la résilience alimentaires au cœur des priorités politiques mais aussi des attentes de la société. En France, les Projets alimentaires territoriaux (PAT), créés par la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, sont devenus des leviers clés pour répondre à l'urgence de reconstruire un système alimentaire durable en réunissant collectivités, agriculteurs, citoyens et acteurs associatifs et économiques.

Pensés pour relocaliser la production, améliorer les repas en restauration collective et accompagner la transition écologique, ils sont devenus incontournables pour mettre en œuvre les objectifs également exprimés au sein du PSN à l'échelle locale. « Un PAT, c'est un territoire,

quelle que soit sa géographie, qui choisit de travailler sur son système alimentaire pour le rendre plus local, plus sain, plus durable », résume Karine Pascal-Suisse, cheffe du service régional de l'alimentation à la DRAAF de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Soutenus par le plan France Relance, les PAT se sont rapidement développés à partir de 2021. En 2024, avec 454 démarches engagées sur le territoire national, ils couvrent 63 % de la surface agricole utile de la France. En PACA, 29 PAT sont recensés. Parmi eux, celui de Toulon Provence Méditerranée (TPM) où la métropole travaille depuis 2015 sur la reconquête du foncier agricole. « Des crises agricoles successives, conjuguées à la concurrence des productions espagnoles et italiennes, ont conduit à l'abandon de nombreuses terres. Elles sont ensuite devenues des zones de spéculation. La métropole représente le plus grand bassin de vie du Var et le plus vaste

bassin agricole du département mais une large partie des terres agricoles inscrites dans les PLU est à l'état de friche », rappelle Cécile Martinez, cheffe du service agriculture, aquaculture et pêche de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM). Initialement centrée sur la reconquête foncière, la stratégie s'est élargie pour inclure la précarité alimentaire, les circuits courts, la restauration collective, l'adaptation au changement climatique et la santé – autant de thématiques requises pour la labellisation PAT.

ÉTAT, RÉGION, RÉSEAU RURAL : UNE GOUVERNANCE À PLUSIEURS VOIX

En PACA, la CO'ALIM, regroupant la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence Régionale de Santé, l'ADEME, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) et la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal), assure la labellisation des PAT. Cette structure oriente également les porteurs de projets vers les financements possibles (FEADER comme LEADER via les Groupes d'action locale), agences de l'eau, mais aussi des dispositifs comme l'Agenda 21. « On a la chance d'avoir un partenariat État-Région très constructif. Ce comité permet d'identifier des leviers de financement qu'on n'aurait pas trouvés seuls », insiste Karine Pascal-Suisse. Le réseau rural régional, lui, joue un rôle de mise en lien en favorisant l'échange de pratiques, la co-construction d'outils et des journées techniques. « On ne peut pas tout inventer tout seul. En bénéficiant de l'expérience des autres, on va aussi plus loin et plus vite », assure Camille Pesquet, chargée de mission PAT à TPM.

UN PAT OPÉRATIONNEL AU SERVICE DU TERRITOIRE

Labellisé niveau 1 en 2019, le PAT de TPM a obtenu le niveau 2 en 2024, attestant de sa pleine opérationnalité. Dans le cadre de ce projet, trois marchés de producteurs ont vu le jour, un magasin collectif a ouvert à Hyères, des cueillettes solidaires ont permis de redistribuer plus de 2 tonnes de fruits et légumes invendus en 2024. « La métropole a également réalisé un vaste diagnostic de la restauration collective afin d'évaluer la capacité des établissements à répondre aux objectifs de la loi EGalim. Le fonds planification écologique de la DRAAF a permis de financer un programme d'accompagnement composé d'une formation avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) pour sensibiliser les agents aux enjeux de la restauration durable, ainsi qu'un diagnostic approfondi de cantines pilotes dans chaque commune suivie d'un plan d'action personnalisé. Enfin, un troisième axe de ce projet vise la sensibilisation des enfants à l'alimentation durable et au gaspillage alimentaire », détaille Camille Pesquet. Côté foncier, la métropole a acquis deux hectares pour y installer deux jeunes agriculteurs en agroforesterie, avec l'appui de la SAFER et de la chambre d'agriculture du Var. Enfin, la métropole accompagne l'expérimentation de cultures tropicales pour anticiper les effets du changement climatique.

Pour Karine Pascal-Suisse, toutes ces actions constituent des réponses concrètes et territorialisées aux objectifs de protection de l'environnement, de développement de l'économie rurale et de production durable. « Eau, sol, air, santé, environnement, biodiversité, reconquête du foncier, installation de nouvelles agricultures, tous ces objectifs qui sont définis par le PSN sont dans le périmètre des PAT », insiste-t-elle. Mais l'ambition dépasse ce seul cadre. Les PAT s'articulent également avec

la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat, qui décline les grands objectifs d'une alimentation durable, moins émettrice de gaz à effet de serre, respectueuse de la santé humaine, protectrice de la biodiversité et garante de la souveraineté alimentaire. L'objectif affiché est de couvrir 80 % du territoire avec des PAT reconnus niveau 2. « C'est une utopie, peut-être, mais le PAT est au service de cette utopie : devenir un territoire plus autonome et résilient », résume Cécile Martinez.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour en savoir plus sur les projets portés près de chez vous, rendez-vous sur le site du réseau national des projets alimentaires territoriaux : <https://france-pat.fr/>



Eau, sol, air, santé, environnement, biodiversité, reconquête du foncier, installation de nouvelles agricultures, tous ces objectifs sont dans le périmètre des PAT.

Karine Pascal-Suisse





OUTRE-MER : LES RITA, AU CŒUR DES TRANSITIONS AGRICOLES

Cyclones, insécurité alimentaire, transformation des systèmes agricoles : dans les territoires d'outre-mer, l'agriculture affronte des défis multiples. Pour y répondre, les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) accompagnent les transitions par des solutions innovantes adaptées aux réalités locales.

Les territoires ultramarins sont exposés de manière aiguë à la dépendance alimentaire, aux aléas climatiques et aux bouleversements agricoles. Créés en 2011, les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) ont pour mission de répondre à ces défis pour renforcer la souveraineté alimentaire des Outre-mer. Co-animés au niveau national par Chambres d'Agriculture France, le CIRAD et l'ACTA, les RITA réunissent producteurs, chercheurs, techniciens, collectivités et instituts pour co-construire des réponses adaptées aux réalités locales, avec l'appui du Réseau rural national puis du Réseau national agricultures et ruralités (RNAR) depuis 2015.

DES RÉPONSES ADAPTÉES AUX RÉALITÉS DU TERRAIN

Les défis sont nombreux dans ces régions qui cumulent des fragilités en matière d'agriculture et donc d'alimentation : jusqu'à 90 % des produits alimentaires y sont importés ; à La Réunion, 85 % des fruits et légumes viennent de l'extérieur ; le panier moyen peut coûter jusqu'à 65 % plus cher qu'en métropole, avec une alimentation qui représente jusqu'à 36 % du budget des ménages les plus modestes. Les nombreuses importations bouleversent les habitudes alimentaires puisque les produits ultra-transformés risquent de supplanter les produits frais avec des conséquences néfastes sur la santé des populations. La pression du changement climatique vient encore complexifier la donne : cyclones, sécheresses, érosion côtière fragilisent les systèmes de production – comme nous l'avons vu lors du cyclone Chido qui a frappé Mayotte en décembre 2024. Dans ce contexte, les RITA visent à expérimenter des techniques agricoles innovantes adaptées, à organiser leur transfert, et à lever les obstacles à leur adoption. Dans les départements d'outre-mer, les actions de ces réseaux sont intégrées au Plan stratégique national de la PAC. Elles sont le plus souvent cofinancées par le FEADER et s'inscrivent dans la même démarche que celle des groupes opérationnels du PEI-AGRI.

DES LEVIERS CONCRETS POUR TRANSFORMER LES PRATIQUES

Les initiatives portées par les RITA s'inscrivent dans une logique de proximité, d'autonomie et de résilience. À La Réunion, des plantations de canne à sucre intègrent des légumineuses entre les rangs pour réduire l'usage d'herbicides, enrichir les sols et freiner l'érosion. En Guadeloupe, des itinéraires

techniques ont permis de relancer la filière maraîchère. En Guyane, le projet Cacao Guiana associe sélection variétale, agroforesterie et transformation locale.

Mais les RITA interviennent également en situation de crise. Après le cyclone Chido, l'animation locale des RITA a participé à la cellule d'urgence alors constituée, des formations aux techniques de replantation des bananiers ont été proposées aux agriculteurs pour relancer les cultures. Dans une région comme la Martinique, où la banane et la canne à sucre sont soumises à des obligations réglementaires phytosanitaires européennes, le RITA martiniquais a travaillé sur les alternatives à la monoculture, les rotations, la reconversion agroécologique. À La Réunion, à l'occasion du séminaire DEPHY-Ecophyto-DOM en novembre 2024, une cinquantaine de participants de tous les départements d'outre-mer se sont retrouvés pour discuter des solutions concrètes afin de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Ils ont échangé sur le terrain avec les agriculteurs et les techniciens sur des techniques innovantes de gestion de l'enherbement des champs de canne.

Après plus de dix ans d'existence, ces réseaux ont prouvé leur utilité sur le terrain. Aujourd'hui, l'un des défis majeurs reste le transfert : comment faire passer une innovation de l'expérimentation à l'adoption concrète dans les exploitations ? C'est tout l'enjeu de RITA'ACTIOM, le prochain projet porté par l'animation nationale des RITA. Il mettra à disposition des acteurs ultramarins du transfert et de l'accompagnement agricole des ressources concrètes pour déployer et amplifier les innovations techniques et organisationnelles, au plus près des agriculteurs et agricultrices de nos territoires.

ENTRETIEN

« LORSQUE LA DERNIÈRE BOULANGERIE OU ÉPICERIE FERME, C'EST TOUTE LA VIE DU VILLAGE QUI S'ARRÊTE »

Comment rouvrir une épicerie quand la dernière a fermé depuis dix ans ? Comment retisser du lien dans un village sans aucun commerce ? Comment créer des réseaux de citoyens engagés ? En 2024, le projet Terroir, porté par l'association Bouge Ton Coq, s'est emparé de ces questions. Lauréat de l'appel à projets Animera, lancé par le RNAR pour soutenir des initiatives mêlant alimentation, agriculture et ruralité en lien avec le Plan stratégique national, Terroir explore l'impact des commerces alimentaires citoyens dans les campagnes. Objectif : permettre à celles et ceux qui le souhaitent de créer des lieux pérennes, accessibles et inclusifs, capables de revitaliser les territoires ruraux.



Camille Subra



Anne Lascaux

Entretien avec CAMILLE SUBRA, responsable du plaidoyer et communauté de Bouge ton coq et **ANNE LASCAUX,** post-doctorante rattachée au Laboratoire d'Études Rurales de l'Université Lyon II (LER).

◆ Qu'est-ce que Bouge Ton Coq ?

CAMILLE SUBRA : Nous sommes une association qui vise à redynamiser les zones rurales en créant des services essentiels par l'engagement citoyen. En quatre ans, nous avons soutenu huit centres de santé et 200 épiceries participatives qui fonctionnent sans marge, sans salarié et sur la base du volontariat. Nous menons également des actions autour du bien vieillir dans les campagnes et sur la précarité alimentaire.

◆ En quoi consiste le projet Terroir ?

CAMILLE SUBRA : Ce programme comprend trois volets : une fresque pédagogique sur le "Mieux manger local" destinée au grand public pour expliquer de façon ludique les impacts de l'alimentation industrielle et valoriser les alternatives locales, un réseau national des commerces citoyens pour mutualiser outils, expériences et bonnes pratiques et une étude scientifique sur l'impact des commerces citoyens portée par le laboratoire d'études rurales de l'université Lyon II.

◆ Quels constats ont motivé la réalisation de cette étude ?

CAMILLE SUBRA : En 2021, 62 % des communes ne disposent d'aucun commerce, contre 25 % dans les années 80. Nous nous intéressons à l'alimentation parce qu'on considère que lorsque la dernière boulangerie ou épicerie ferme dans un village, c'est toute la vie du village qui s'arrête. Bar associatif, épicerie participative, tiers-lieu avec volet alimentation, ce qu'on appelle un commerce citoyen : ce sont des réponses locales à l'abandon des campagnes. Avec TERROIR, on a voulu documenter ce phénomène encore peu étudié en conduisant une enquête dans plusieurs départements (Drôme, Ardèche, Bouches-du-Rhône...) L'objectif est d'éclairer ce phénomène social et d'analyser les conditions d'émergence et de pérennisation de ces formes de commerce dans les espaces ruraux.

◆ D'après les premiers résultats, en quoi ces commerces répondent-ils aux enjeux alimentaires ruraux ?

ANNE LASCAUX : Ils reconnectent production et consommation en réactivant des circuits interrompus depuis les années 1990. Tout dépend, bien sûr, de ce qui est produit dans l'environnement immédiat, mais ils peuvent favoriser un approvisionnement plus local. Certains agriculteurs y trouvent un débouché direct. D'autres passent par des grossistes de proximité, capables de centraliser plusieurs producteurs. Pour pouvoir vendre leurs produits, les agriculteurs doivent



"Le Piaf", un tiers lieu au cœur du village de Fiac

s'engager dans la vie de l'épicerie, ce qui n'est pas toujours compatible avec leurs contraintes professionnelles. Ces lieux doivent arbitrer entre l'idéal du 100 % local et les réalités logistiques. Mais ces commerces de proximité accessibles à tous ont avant tout une dimension sociale : ils sont des espaces de citoyenneté locale, de rencontre et de discussions.

Une épicerie participative n'est plus seulement un magasin où l'on vient faire ses courses ; c'est aussi un lieu d'échange, de convivialité où de nouveaux projets de territoire émergent, sous l'impulsion des habitants.

◆ Le soutien d'ANIMERA était d'une durée d'un an. Quelles sont les perspectives pour Terroir à l'issue de cet accompagnement ?

CAMILLE SUBRA : Animera a été une opportunité précieuse pour initier la création du réseau Terroir. Nous souhaitons maintenant partager les enseignements de cette étude, diffuser largement la fresque du mieux manger et structurer un réseau actif des commerces citoyens. Des solutions existent partout : à nous de les rendre visibles.



CAPITAL, PAR LEADER FRANCE

Autre lauréat de l'appel à projets ANIMERA, le projet CAPITAL, porté par LEADER France, vise à mieux articuler politiques agricoles, alimentaires et développement rural. Pendant un an, il recense les bonnes pratiques en matière d'économie circulaire, de circuits courts et d'alimentation locale dans les stratégies LEADER, en France comme en Europe.

LES TIERS-LIEUX NOURRICIERS

AU CŒUR DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Les tiers-lieux nourriciers ont un rôle particulier à jouer dans la transition écologique et agroalimentaire. L'enjeu des années à venir est de renforcer le lien entre les tiers-lieux nourriciers, animés d'une forte dynamique collective, et les collectivités qui mettent en œuvre les PAT.



“ Par leurs actions, les tiers-lieux nourriciers sont en cohérence avec les enjeux de la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat. ”

Rémy Seillier,
directeur général adjoint
de France Tiers-Lieux.

Alors que les tiers-lieux connaissent une croissance annuelle de l'ordre de 20 %, les tiers-lieux nourriciers s'inscrivent pleinement dans cette dynamique. Sur les 3500 tiers-lieux répertoriés en France en 2023, 10 % se définissaient comme tiers-lieux nourriciers. On en recense aujourd'hui environ 370.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ALIMENTATION DURABLE

Si la majorité des tiers-lieux mène déjà des actions en lien avec la transition alimentaire, l'agroécologie ou le zéro déchet, les tiers-lieux nourriciers ont pour spécificité d'agir concrètement pour le développement de systèmes alimentaires durables, locaux, justes et résilients.

Leurs actions se déclinent à travers de nombreuses propositions : accompagnement à l'installation agricole avec un soutien à l'accès au foncier ou la mise à disposition d'espaces-test agricoles ; relocalisation de filières grâce à des infrastructures mutualisées ; accès pour tous à une alimentation de qualité avec la mise en place de cuisines nourricières mêlant insertion sociale et éducation au « bien manger », etc.

France
**TIERS
LIEUX**

Les tiers-lieux nourriciers sont des tiers-lieux généralistes dans lesquels le projet alimentaire est un prétexte pour « refaire société ». Ils s'intéressent, entre autres activités, à l'alimentation pour démocratiser le bien-manger et ses déclinaisons, et encouragent particulièrement l'autonomie des publics vulnérables et le lien social.

Définition issue
de la coopérative tiers-lieu(x)

Ainsi « La fabrique du Bocage », dans l'Orne, tiers-lieu porté par la Coop des Territoires, a initié un dispositif facilitant la reprise de fermes et l'installation agricole à travers un parcours immersif. Cette initiative essaime aujourd'hui en Mayenne et dans le Lot-et-Garonne. Autre exemple avec « La Grange des Roues », à Sorgues dans le Vaucluse, qui œuvre à la relocalisation d'une filière céréales et légumineuses en circuit court en fédérant agriculteurs, artisans boulangers et meuniers. Cet ancien moulin abrite aujourd'hui un local qui dispose d'équipements comme une meunerie semi-industrielle, un atelier bois, un fournil, des bureaux partagés, une épicerie associative et même une cantine... « *Par leurs actions, les tiers-lieux nourriciers, sont en pleine cohérence avec les enjeux de la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat* », souligne Rémy Seillier, directeur général adjoint de France Tiers-Lieux, GIP comptant parmi ses membres cinq ministères, l'ANCT et l'Association nationale des Tiers-Lieux.

FAVORISER LE LIEN ENTRE TIERS-LIEUX NOURRICIERS ET PAT

Dès lors, comment rapprocher les initiatives des collectivités locales, à travers les GAL et les PAT, et les actions des tiers-lieux nourriciers ? C'est la mission que se donne France Tiers-lieux. Le GIP est en effet lauréat, aux côtés du RENETA et de l'Association Nationale des Tiers-Lieux, de l'appel à projet « Vers la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat » (SNANC), afin d'étudier les liens possibles entre PAT et tiers-lieux nourriciers. Tiers-lieux et PAT mêlent tout naturellement leurs dynamiques, et les premiers sont souvent partenaires, voire initiateurs des seconds.

Avec les DRAAF nous essayons d'identifier comment les tiers-lieux nourriciers peuvent être des moteurs pour les PAT.

Ainsi le tiers-lieu du « 100° Singe » en Haute-Garonne a reçu le soutien du PAT de la Communauté d'agglomération du SICOVAL, au sud-est de Toulouse, pour la création d'une ferme incubatrice sur la commune de Ramonville-Saint-Agne. Six fermes paysannes du lauragais sont partenaires et 800 personnes sont accueillies chaque année tant pour un accompagnement que pour de la formation. « Le 100° Singe » ambitionne de recréer une ceinture verte nourricière autour de Toulouse.

PAT ET TIERS-LIEUX, DES COOPÉRATIONS AU SERVICE DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE ?

À l'occasion des deuxièmes rencontres entre PAT et tiers-lieux nourriciers qui se sont déroulées en Seine-Saint-Denis au printemps 2025, France Tiers-lieux a réalisé une enquête auprès de quarante-et-un PAT. Conclusion : 75 % des PAT interrogés entretiennent des relations avec un ou plusieurs tiers-lieux et 10 PAT ont soutenu directement un tiers-lieu, via un financement ou du foncier. L'enjeu demeure de renforcer et multiplier ces collaborations entre collectivités et tiers-lieux nourriciers. « *Avec les DRAAF nous essayons d'identifier comment les tiers-lieux nourriciers peuvent être des moteurs pour les PAT, explique Rémy Seillier. Nous avons intérêt à rapprocher des collectivités, qui tentent de mobiliser autour du PAT, et les tiers-lieux, qui réunissent déjà une diversité d'acteurs locaux autour d'actions concrètes.* » Certains tiers-lieux agissent déjà dans des domaines touchant à la gouvernance alimentaire territoriale – à travers la relance de filières de productions locales,

par exemple. Dans l'enquête menée début 2025, France Tiers-Lieux constate que 29 % des PAT interrogés ont impliqué des tiers-lieux dans leur gouvernance.

FINANCER L'INNOVATION SOCIALE ET TERRITORIALE

« *Un vrai sujet existe aussi au niveau du financement, souligne Rémy Seillier. On observe que PAT et tiers-lieux nourriciers pourraient ensemble lever davantage de fonds, mais les actions menées par les tiers-lieux – et parfois les PAT – restent mal identifiées par les dispositifs de financement.* » France Tiers-Lieux identifie le soutien des tiers-lieux intégrés aux PAT comme un puissant levier de transition alimentaire. Plusieurs tiers-lieux nourriciers ont déjà pu bénéficier du soutien des dispositifs des ministères membres du GIP France Tiers-Lieux, en particulier dans le cadre des programmes portés par l'ANCT : Fabriques de Territoire (autour de 150 000 euros sur 3 ans) et Manufactures de Proximité (autour de 250 000 euros sur 3 ans). Certains de ces programmes pourraient se poursuivre en 2025, sous réserve des arbitrages budgétaires. Enfin, les porteurs de projet de tiers-lieux nourriciers peuvent bénéficier du programme « Accompagner les tiers-lieux » de France Tiers-Lieux, qui propose des accompagnements collectifs et individuels pour appuyer le développement, la consolidation et la pérennisation des projets.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez plus d'informations sur : <https://francetierslieux.fr/>



À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE



PLAN'EAT : VERS UNE ALIMENTATION PLUS SAIN ET DURABLE

Financé par la Commission européenne et le programme Horizon Europe, **PLAN'EAT est un projet de recherche qui réunit, depuis 2022, 24 partenaires de 11 pays.** Il étudie les systèmes alimentaires en Europe pour comprendre ce qui influence les choix des citoyens. L'objectif : inverser la tendance en matière de comportements alimentaires.



Le projet PLAN'EAT a pour objectif de permettre, d'ici 2050, une réduction de 20 % du risque de mortalité précoce et de 23 % les émissions de gaz à effet de serre issues des chaînes alimentaires."

Dans un contexte où les régimes alimentaires tendent à s'uniformiser autour de pratiques peu saines et peu durables, l'Union européenne s'est saisie de la question avec le projet de recherche PLAN'EAT.

Pendant quatre ans des institutions, des professionnels de santé et de l'éducation, des organisations non gouvernementales et citoyennes, des acteurs du secteur agroalimentaire ainsi que des élus se sont mobilisés. Ils travaillent de concert pour produire des solutions concrètes à partir de l'observation des pratiques et besoins alimentaires. L'objectif est ambitieux : faire évoluer collectivement les systèmes alimentaires vers des modèles plus sains et durables en prenant en compte tous les facteurs influençant notre consommation.

UNE APPROCHE EUROPÉENNE ET PARTICIPATIVE

Le projet PLAN'EAT s'inscrit dans le programme-cadre de recherche et d'innovation Horizon Europe. Il dispose d'un budget d'environ 95,5 milliards d'euros sur la période 2021-2027. Une somme utilisée pour financer des projets de recherche innovants, choisis par le biais d'appels à projets concurrentiels. Structuré en quatre piliers – science d'excellence, Europe plus innovante, élargissement de la participation, problématiques mondiales et compétitivité industrielle – cette initiative de recherche et d'innovation est la plus ambitieuse jamais menée par l'UE.



Horizon Europe

offre aux acteurs de la ruralité, et en particulier les groupes opérationnels du Partenariat Européen pour l'Innovation (GO PEI), l'opportunité d'inscrire leurs initiatives dans un cadre européen, d'accéder à des financements ciblés, ainsi que de contribuer à l'émergence de solutions innovantes face aux enjeux alimentaires, environnementaux et sociaux.

Porté par un consortium européen, PLAN'EAT s'appuie sur un réseau de 9 laboratoires vivants (living labs) répartis à travers l'Europe et un *Policy Lab* piloté depuis Bruxelles. Leur mission : cartographier les comportements alimentaires à fort impact environnemental et sanitaire, en calculer les coûts cachés (environnementaux, de santé, et socio-économiques, etc.), et construire, avec les populations concernées, des solutions adaptées aux territoires.

LA RECHERCHE CONCRÈTE, AU PLUS PRÈS DU QUOTIDIEN

Qu'est-ce qu'un *living lab* ? Ces laboratoires explorent les pratiques alimentaires d'un public spécifique : étudiants, personnes âgées, familles précaires, jeunes... Dans ces laboratoires vivants, les usagers deviennent l'objet de la recherche. Tout leur environnement est étudié pour déterminer les facteurs qui influencent leurs habitudes alimentaires. Et parce que la recherche se fait au plus proche du réel et que les conclusions sont concrètes, il est plus facile pour les acteurs impliqués de réengager leurs connaissances dans le quotidien.

À partir des analyses effectuées, les chercheurs développent des outils pour soutenir la transformation des systèmes alimentaires. Par exemple, une liste de 40 comportements alimentaires à haut impact a été élaborée. Il s'agit de produits alimentaires dont la consommation, si elle est modifiée, peut avoir de fortes conséquences sur l'environnement. Chaque *living lab* en a choisi 5, autour desquels ils ont conçu leurs activités.

“
Fin 2024, plus de 1500 citoyens et plus de 300 acteurs alimentaires ont participé aux activités de ces *living labs*.”



PLAN'EAT KIDS : UN LABORATOIRE VIVANT AU CŒUR DE L'Auvergne

En France, le projet se déploie en région Auvergne-Rhône-Alpes et notamment à Clermont-Ferrand avec le *living lab* PLAN'EAT Kids. Il se concentre sur les comportements alimentaires de 246 enfants âgés de 6 à 15 ans, scolarisés dans sept à neuf établissements du territoire.

Les études menées par ce laboratoire vivant ont mis en évidence trois axes de travail prioritaires pour les années à venir : réduire la consommation d'aliments ultra-transformés

(gâteaux, bonbons, plats préparés, etc.), réduire les céréales raffinées, manger moins de produits carnés et de meilleure qualité.

Le *living lab* français a ainsi identifié un moment d'action clé : le goûter. Il s'agit d'un moment privilégié, associé au plaisir, lors duquel sont consommés principalement des aliments transformés.

“
C'est entre 6 et 15 ans que se forment les goûts et les habitudes alimentaires.”



Or, pour une alimentation saine, chaque repas doit respecter la règle élaborée par les chercheurs de l'UNH (Unité de Nutrition Humaine, par l'INRAE) : manger vrai, végétal, et varié. Instaurer cette bonne habitude au moment des goûters, c'est inculquer de meilleures habitudes de consommation au quotidien pour les enfants. D'autant que les enfants peuvent ensuite convaincre leurs parents d'adopter les mêmes réflexes !

AGIR SUR LES HABITUDES DE CONSOMMATION

Apprendre à bien manger, cela commence à l'école. Le *living lab* préconise donc de recruter environ 7 400 diététiciens pour couvrir les écoles élémentaires et les collèges du pays. Une mesure coûteuse (environ 145 millions d'euros par an), mais largement compensée par les économies réalisées sur les coûts cachés de l'alimentation, qui se comptent, eux, en milliards.

Le laboratoire mène également des actions auprès d'écoles pour sensibiliser aux bonnes pratiques alimentaires : enquêtes participatives, fresques éducatives, observations dans les cantines, escape game pédagogique dans des supermarchés, ateliers scolaires, etc. Tous les moyens sont bons pour changer durablement nos habitudes alimentaires et ainsi protéger notre planète comme notre santé !



Retrouvez plus d'informations sur : <https://planeat-project.eu/>



GAL DU GRAND CLERMONT

UN ECOPÔLE OUVERT SUR SON TERRITOIRE



Situé à l'est de l'agglomération clermontoise, cet ancien site d'extraction de granulats s'est transformé en un Écopôle de près de 140 hectares en bord d'Allier.

Espace naturel sensible, lieu de préservation des espèces et de production maraîchère, l'Écopôle du Val d'Allier, soutenu par LEADER, accueille près de 60 000 visiteurs par an.



À cheval sur les communes de Pérignat-es-Allier et La Roche Noire, l'Écopôle du Val d'Allier a reçu le soutien du GAL du Grand Clermont tout au long de son développement, depuis les premiers travaux de réhabilitation des carrières au début des années 2000. Le SEAT (Syndicat d'étude et d'aménagement touristique) gère aujourd'hui le site en invitant les habitants du territoire à prendre conscience de la nécessité de préserver ses atouts naturels.

DONNER UNE NOUVELLE ORIENTATION AU SITE

Le dernier arrêté, pris dans le cadre de l'interdiction d'exploitation des nappes alluviales, a permis un partenariat étroit entre élus, carriers et la LPO Auvergne. L'Écopôle du Val d'Allier, un espace initialement naturel, puis devenu industriel, a ainsi été progressivement réhabilité pour devenir aujourd'hui un des sites les plus fréquentés de la Région par la faune aquatique. Le réaménagement s'est appuyé sur quatre piliers : la préservation de la ressource en eau et l'entretien de la biodiversité, encadré par le savoir-faire de la LPO Auvergne ; le vivre ensemble et les enjeux sociétaux, illustré par le festival Ecopolys ou les nombreuses animations tout au long de l'année ; l'économie circulaire qui a orienté l'installation de bâtiments en matériaux biosourcés et de réemploi ; la production agricole, avec la mise en place d'un espace test maraîcher en bio. Ainsi, pendant trois ans un jeune agriculteur ou une jeune agricultrice a la possibilité de s'essayer à l'activité. Seul espace-test maraîcher du territoire, il s'inscrit dans le PAT du Grand Clermont. Depuis 2025, et pour contribuer au développement de la surface maraîchère du territoire bien au-delà des 300 ha actuels (4000 ha visés), le SEAT envisage de proposer aux candidats une installation pérenne sur le site.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Avec le concours de la Fondation de France, une association de l'Écopôle a été créée en 2024 avec une gouvernance collective, partagée avec les partenaires et les usagers autour de la notion des Communs. Elle doit permettre à chacun de s'emparer des enjeux de la protection des ressources naturelles en lien avec les activités humaines. Côté social, le besoin de gardiennage du site a permis d'accueillir un couple de gardiens avec la mise à disposition d'un habitat léger. Réalisé en matériaux biosourcés, ce dernier a notamment été construit en briques crues d'adobe – un mélange de terre et de paille – fabriquées et mises en œuvre par une association d'insertion.

LE GAL DU GRAND CLERMONT EN CHIFFRES

Pour la période 2020-2024 (moyenne) :

Budget dépenses : 321 193 €

Budget recettes : 371 492 €

Total : 692 686 €

Pour la période 2020-2025 :

LEADER (et une petite partie FEDER Loire) :

669 474 €

Dont LEADER fonctionnement : 51 %

LEADER investissement : 49 %

Les deux communautés de Communes adhérentes au SEAT : **70 000 €** par an, répartis à 50/50.

Autres financeurs :

Réguliers : Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Ponctuels : Etat (DETR), Fondation de France

Équipe :

Jean-Pierre Buche,
Président de l'Écopôle du Val d'Allier
Anatole Gruzelle,
coordinateur du projet de l'Écopôle du Val d'Allier

GAL du Grand Clermont :

- Dominique Adenot,
Président
- Régis Roquefeuil,
Directeur
- Jérôme Prouhèze,
Directeur adjoint en charge du développement





GAL DU PAYS DES CHÂTEAUX ET GAL DU PAYS VENDÔMOIS

UNE ALIMENTATION DURABLE POUR LES LYCÉENS



Fruit d'une collaboration exemplaire entre deux territoires de Loir-et-Cher, le projet « une alimentation durable dans nos lycées agricoles » a été mené entre 2020 et 2023. Étudiants, cuisiniers et producteurs locaux ont porté, grâce à cette expérience, un regard nouveau sur les différents métiers et appris des pratiques nouvelles pour certains.



Agricultures et Ruralités

Directement concernés par la loi Egalim, les selfs de l'Agro Campus des 2 vallées, qui réunit trois lycées répartis sur les territoires des GAL du Pays Vendômois et du Pays des Châteaux, ont fait l'objet d'un projet commun visant à intégrer les produits locaux et biologiques dans les cantines. Le projet comportait un accompagnement pédagogique fort auprès des lycéens, tout en repensant la place des trois fermes d'application dans les circuits courts territoriaux.

PROVOQUER L'ADHÉSION DE TOUS

Le projet a été animé par Émeline Fay, enseignante au lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) d'Areines, près de Vendôme. Grâce à un dispositif interne au ministère en charge de l'Agriculture, elle a pu consacrer un tiers de son temps à cette mission entre septembre 2020 et juin 2023. Si la clé du projet reposait sur l'adhésion des cuisiniers, il ne pouvait s'envisager, selon elle, sans une intégration des apprenants et des enseignants des trois lycées. De très nombreuses rencontres ont été organisées sur la période pour permettre à chacun des acteurs d'échanger et d'apprendre à se connaître. Visite d'une légumerie et des serres du lycée horticole, atelier sur la maîtrise des coûts et des approvisionnements pour les chefs et leurs équipes ; visites des fermes d'application pour les étudiants qui se sont déplacés sur les trois sites, mais également pour les élèves du lycée hôtelier de Blois, intégré au projet pédagogique « Du pré à l'assiette »...

De vrais échanges sont nés de ces rencontres entre ces élèves investis dans des filières professionnelles complémentaires.

Pour conclure cette partie de l'aventure en mai 2022 : un repas de 80 convives préparé par les équipes de deux classes du lycée hôtelier, avec au menu de l'agneau élevé dans l'une des fermes d'application et des produits majoritairement locaux.

“

De vrais échanges sont nés de ces rencontres entre ces élèves investis dans des filières professionnelles complémentaires.



DES PRATIQUES EN ÉVOLUTION

La pratique des chefs, durant le projet, a pu évoluer de même que leur utilisation de produits locaux, voire issus directement des fermes d'application. Ainsi radis, salades ou mâche des serres du lycée horticole de Blois ont commencé à alimenter les selfs. Les fermes d'Areines ou de Villavard, considérées jusqu'alors uniquement sous l'angle pédagogique, fournissent aujourd'hui occasionnellement les cuisines en viande.

Émeline Fay est également allée à la rencontre des producteurs locaux, notamment avec les adhérents du GABLEC (Groupement des agriculteurs biologiques de Loir-et-Cher). Elle a pu les mettre en relation avec les chefs, lorsqu'ils ne se connaissaient pas encore. Reste que, comme dans beaucoup de territoires, la structuration de la filière autour des laboratoires de transformation et des plateformes logistiques reste à développer. Le coût des produits issus de l'agriculture biologique demeure un frein pour leur intégration dans les repas au budget très contraint, selon le constat des chefs qui doivent honorer 1715 repas par jour sur l'ensemble des établissements de l'Agro Campus des 2 vallées.



“
**Radis, salades
ou mâche des serres
du lycée horticole
de Blois ont commencé
à alimenter
les selfs.**



UN PROJET EN PLEINE LUMIÈRE

En dépit de ces difficultés, le lycée horticole de Blois s'est vu remettre en janvier 2023 le label Établissement Bio Engagé par la Région Centre-Val de Loire. Ce label met en valeur les établissements scolaires qui ont atteint ou dépassé les préconisations du Grenelle de l'environnement en termes d'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en produits bio.

En intégrant le projet à leurs plans alimentaires territoriaux, les GAL du Pays Vendômois et du Pays des Châteaux ont pu le financer à part égale grâce au fonds LEADER. L'apport du plan France Relance a permis de compléter le budget. Dès l'origine, les coordinateurs des GAL ont proposé aux participants de s'emparer d'outils de communication afin de mettre en valeur le projet : des capsules vidéo, visibles sur la chaîne YouTube des établissements sont accessibles, de même qu'une revue, très complète, sur le bilan de l'opération publiée par l'Agro Campus des 2 vallées.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez plus d'informations sur :
https://adt.educagri.fr/fileadmin/user_upload/Documents/Actions_thematiques/SALD/Alimentation/Vendome-restauCo/2023_livret_WEB_E_FAY.pdf

LE GAL DU PAYS DES CHÂTEAUX ET LE GAL DU PAYS VENDÔMOIS EN CHIFFRES

Budget : 35 867 €

Dont LEADER : **16 098 €**

À 50/50 GAL du Pays des Châteaux et GAL du Pays Vendômois

Dont Plan de Relance : **19 769 €**

Équipe :

GAL du Pays des Châteaux

- Christophe Degruelle, Président du Pays des Châteaux
- Guy Vasseur, Président du GAL du Pays des Châteaux
- Geoffrey Belhoute, animateur du programme LEADER

GAL du Pays Vendômois

- Isabelle Maincion, Présidente du GAL Vendômois
- Claire Foucher-Maupetit, Présidente du Pays Vendômois
- Romane Bregea, chargée de mission fonds LEADER
- Christophe Roux, directeur de l'Agro Campus des 2 Vallées
- Émeline Fay, animatrice du projet « Alimentation durable dans les lycées agricoles », aujourd'hui chargée de mission Alimentations et Plans alimentaires territoriaux à la DRAAF Centre-Val-de-Loire





PEI-AGRI

DOMINO

PRÉSERVER L'EXCELLENCE MONDIALE DES ORGES BRASSICOLES FRANÇAISES

Accentuer l'engagement de la filière de production des orges et du malt français dans la décarbonation, tout en préservant le rendement agronomique des céréales et le revenu des agriculteurs, tel est l'enjeu du PEI Domino piloté par l'IFBM (institut français des boissons, de la brasserie et de la malterie) dans la Région Grand-Est.



Si la France est aujourd'hui le pays européen qui compte le plus grand nombre de micro-brasseries, elle est aussi et avant tout le premier exportateur mondial de malt et le deuxième exportateur d'orge de brasserie : 20 % des bières brassées dans le monde le sont à partir d'orge de brasserie ou de malt français. L'orge brassicole, dont plus de 4 millions de tonnes sont récoltées chaque année, représente 40 % des orges produites en France tandis que 70 % de la production nationale de malt sont exportés.

DÉCARBONER EN PRÉSERVANT LA QUALITÉ

Face aux enjeux de décarbonation de l'agriculture et de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) qui vise une réduction des émissions agricoles de 46 % d'ici 2050, « la filière souhaite anticiper tant sur les contraintes réglementaires que sur les attentes environnementales de la société », souligne Marc Schmitt, directeur de l'IFBM, qui pilote le groupe opérationnel du PEI (GO PEI) Domino.

La fertilisation azotée entre pour une grande part dans le calcul des émissions de CO₂ des filières céréales. Pourtant, elle contribue au rendement agronomique et donc au revenu agricole, et participe aussi au maintien d'une bonne teneur en protéines des orges brassicoles qui sont indispensables pour les propriétés malticoles et brassicoles.

DU SEMIS AU DEMI

C'est pour connaître les effets de la diminution des fertilisants azotés sur la teneur en protéines des orges brassicoles que le GO PEI Domino s'est constitué après un premier projet exploratoire, PROsIT (Proteins of Interest), destiné à identifier les protéines en lien avec la qualité brassicole. Outre l'IFBM, reconnu pour son centre technique, Domino mobilise les compétences d'une équipe de l'INRAE Paris-Saclay et des acteurs de la filière, unions de coopératives agricoles, telles Soufflet Agriculture, Vivescia, qui collecte à elle seule 25 % des orges brassicoles françaises, EMC2 (plus de 3000 adhérents dans les départements de l'Est et du Nord-Est de la France), Alliance BFC (12 000 adhérents en Bourgogne-Franche-Comté).

Le projet se déroulera sur trois ans et débute en juin 2025. Plusieurs phases, de la mise en culture de parcelles tests, avec coculture d'orge de brasserie et d'un protéagineux favorisant la fixation de l'azote dans le sol, jusqu'à la production pilote de bière, permettront de valider le niveau de décarbonation acceptable. Avec le souci, à terme, de diffuser les connaissances acquises afin de les rendre applicables dans les champs par les agriculteurs.

LE GO PEI EN CHIFFRES

Budget : 1 098 000 €
dont FEADER : **720 000 €**
Région Grand-Est : **180 000 €**
Partenaires du PEI : **109 800 €**

Equipe :

- Marc SCHMITT (IFBM porteur du projet)
- Marie-Hélène JEUFRROY & Raphael PAUT (INRAE)
- Emmanuel BONNIN (France Soufflet Agriculture)
- Damien ROUSSEAU (Vivescia)
- Frédéric IMBERT (Alliance BFC)
- Matthias SEXE (EMC2)
- + 1 chef de projet recruté par IFBM sur la durée du projet





PEI-AGRI

INTERLEG

LES LÉGUMINEUSES AU GOÛT DU JOUR



Alors que 48 % des Français consomment aujourd'hui des légumineuses au moins une fois par semaine, la production hexagonale ne couvre que 27 % de la demande.

Le groupe opérationnel du PEI (GO PEI) Interleg piloté par la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine entreprend de structurer une filière de production locale.

Le GO PEI Interleg vise à développer et structurer une filière autour des légumineuses à graines à destination de l'alimentation humaine en Région Nouvelle-Aquitaine. Le projet s'inscrit dans le projet plus large Protéi-NA, le réseau régional « autonomie protéique », animé par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et co-piloté par la DRAAF et le Conseil Régional. Protéi-NA a pour but d'accroître l'autonomie protéique en Nouvelle-Aquitaine.

UNE PREMIÈRE PHASE PLEINE D'ENSEIGNEMENTS

Une première phase « émergence », entre 2022 et 2023, a eu pour objectif d'étudier la possibilité d'une filière légumineuse régionale à partir de deux territoires pilotes, dans les Landes et en Charente. Des premiers essais de production ont été menés sur les lentilles, pois chiches et haricots. Sources d'un grand nombre d'informations, ils ont permis de faire ressortir les variétés adaptées

et d'avoir une idée des rendements atteignables. Cette première phase a aussi été l'occasion de repérer et de mobiliser les acteurs d'une future filière et d'identifier les attentes et les freins de chacun, du producteur au consommateur, en l'occurrence la restauration collective, principale cible de débouché visée.

STRUCTURER LA FILIÈRE

Depuis 2024, et jusqu'à 2027, terme prévu du GO PEI, le projet est entré dans sa phase de « fonctionnement ». Il s'agit à présent de structurer la filière en renforçant les liens entre les acteurs tout en visant une production locale viable, tant en qualité qu'en quantité. Des essais sont en cours dans des parcelles tests afin d'établir les références technico-économiques qui permettront de faciliter l'engagement des agriculteurs dans la filière.

Un deuxième axe d'animation de la filière passe par l'observation, la capitalisation et la restitution, auprès des acteurs, des enseignements issus des avancées du projet lui-même et d'actions similaires conduites ailleurs en France. Ainsi, un voyage d'étude a été mené auprès de FILEG qui poursuit depuis 2017 un objectif d'implantation d'une filière légumineuses en Occitanie.

Troisième axe autour de la commercialisation, avec comme thèmes principaux : optimiser la logistique, connaître les possibilités de transformation sur le territoire et enfin intégrer les marchés de la restauration collective.

Un quatrième axe pédagogique, enfin, s'adresse aux consommateurs, familles et acteurs de la restauration collective pour faire connaître les bienfaits des légumineuses. Interleg était ainsi présent au Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, à Bordeaux, en mai dernier.

LE GO PEI EN CHIFFRES

Budget : 449 912 €
Dont subvention **360 000 €**
FEADER à hauteur de 64 %
Région Nouvelle-Aquitaine : 16 %

Equipe
• Bernard LAYRE,
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

Trois agents dédiés à Interleg :
• Elsa MARIE, animation, aspects transversaux, administratifs, communication et pédagogie
• Laetitia SEGUINOT, production
• Agatha DUQUEYROIX, commercialisation
• 16 partenaires financés
• 8 partenaires non financés





PEI-AGRI

MELTING POPOTE

UN LABORATOIRE PARTAGÉ EN SUD-BOURGOGNE

Création originale de la Communauté de communes du Clunisois, en Saône-et-Loire, un laboratoire partagé permet aux producteurs locaux de transformer leurs produits.

Le laboratoire œuvre aussi à la préparation de repas scolaires contribuant ainsi à rapprocher producteurs et consommateurs.

Sollicitée par un collectif d'agriculteurs qui recherchaient une solution à leur besoin de transformation de produits sans en avoir les moyens financiers, la Communauté de communes du Clunisois, qui regroupe 41 communes pour 14 000 habitants, a relevé le défi. Le laboratoire accueille aujourd'hui une trentaine de producteurs en rotation et délivre environ 20 000 repas par an à destination des centres de loisirs et d'une école.

DU HARICOT À L'ESCARGOT

L'aventure de ce laboratoire partagé commence en 2015 lorsque les éleveurs et producteurs locaux se tournent vers les élus pour trouver une solution à leur besoin d'unité de transformation de produits. De son côté, la Communauté de communes souhaitait créer une cantine centrale pour les écoles. Une fois les études de faisabilité menées et la maîtrise d'œuvre retenue, les travaux débutent en 2018 pour aboutir à l'inauguration en 2020 d'un laboratoire mutualisé avec salle

de découpe de viande, salle de mise sous vide, légumerie, pâtisserie, deux autoclaves pour la conserverie, une cuisine équipée, y compris pour la transformation des escargots... L'équipement polyvalent répond ainsi à la diversité des besoins et aux particularités du territoire. Les agriculteurs peuvent prendre part à la transformation de leur production ou la déléguer à l'équipe du laboratoire.

UN INTÉRÊT CERTAIN

Mais la crise de la Covid-19 qui éclate alors que le laboratoire entre en fonction n'a pas facilité le démarrage de l'activité. L'association Melting Popote qui devait gérer le laboratoire ne pourra pas accompagner le projet au-delà des deux premières années. Les producteurs, dans l'expectative, ne répondent pas immédiatement présent et le lieu ne fonctionne au début que sur une seule jambe : la production de repas collectifs. L'originalité du projet et la multi-activité rendent plus compliqué le montage des dossiers d'agrément auprès de la DDPP (Direction départementale de la protection des populations). Le laboratoire vit aujourd'hui encore sous un régime dérogatoire ce qui freine son développement, notamment pour ce qui concerne l'activité de cuisine centrale. Pourtant les visites très régulières de la part d'autres collectivités soulignent l'intérêt d'un tel équipement. La Communauté de communes a intégré le laboratoire à son PAT et les idées ne manquent pas : les élus et leurs équipes travaillent à l'organisation d'un circuit logistique visant à réduire le gaspillage alimentaire dans lequel le laboratoire aura sa part.

LE GO PEI EN CHIFFRES

FEADER : 1 200 000 €
Dont FEADER : 33 000 €

Equipe

- Marie FAUVET, animatrice du projet
- Boris CHEVROT, coordinateur du Pôle économique et service aux publics



6 BONNES RAISONS DE COOPÉRER AVEC LEADER

1 IDENTIFIER DE NOUVELLES SOLUTIONS AUX PROBLÈMES LOCAUX

- Des territoires confrontés aux enjeux similaires ouvrent leurs horizons et identifient collectivement de nouvelles solutions grâce à leurs expériences respectives.

2 COMBINER LES SAVOIR-FAIRE POUR DÉVELOPPER DE NOUVELLES PRATIQUES

- Développer une conscience des intérêts partagés facilite la réponse à des enjeux systémiques dans un contexte d'interdépendance.

3 ATTEINDRE LA TAILLE CRITIQUE ET SUFFISANTE POUR MENER SON PROJET

- Mener une action de promotion en changeant d'échelle permet d'avoir de la visibilité.
- L'union fait la force et permet de tester un produit, puis de le développer à une plus grande échelle.

4 MUTUALISER LES RESSOURCES

- Partager ses moyens, ses savoirs, ses réseaux permet de réaliser des économies d'échelle tout en menant un projet de plus grande envergure.

5 RENFORCER LA COHÉSION, L'IDENTITÉ ET L'IMAGE DES TERRITOIRES

- Le développement endogène d'un territoire et la mise en avant de ses atouts passent par la rencontre des acteurs d'autres territoires pour bénéficier d'un point de vue différent, et de communiquer plus facilement sur certaines spécificités.

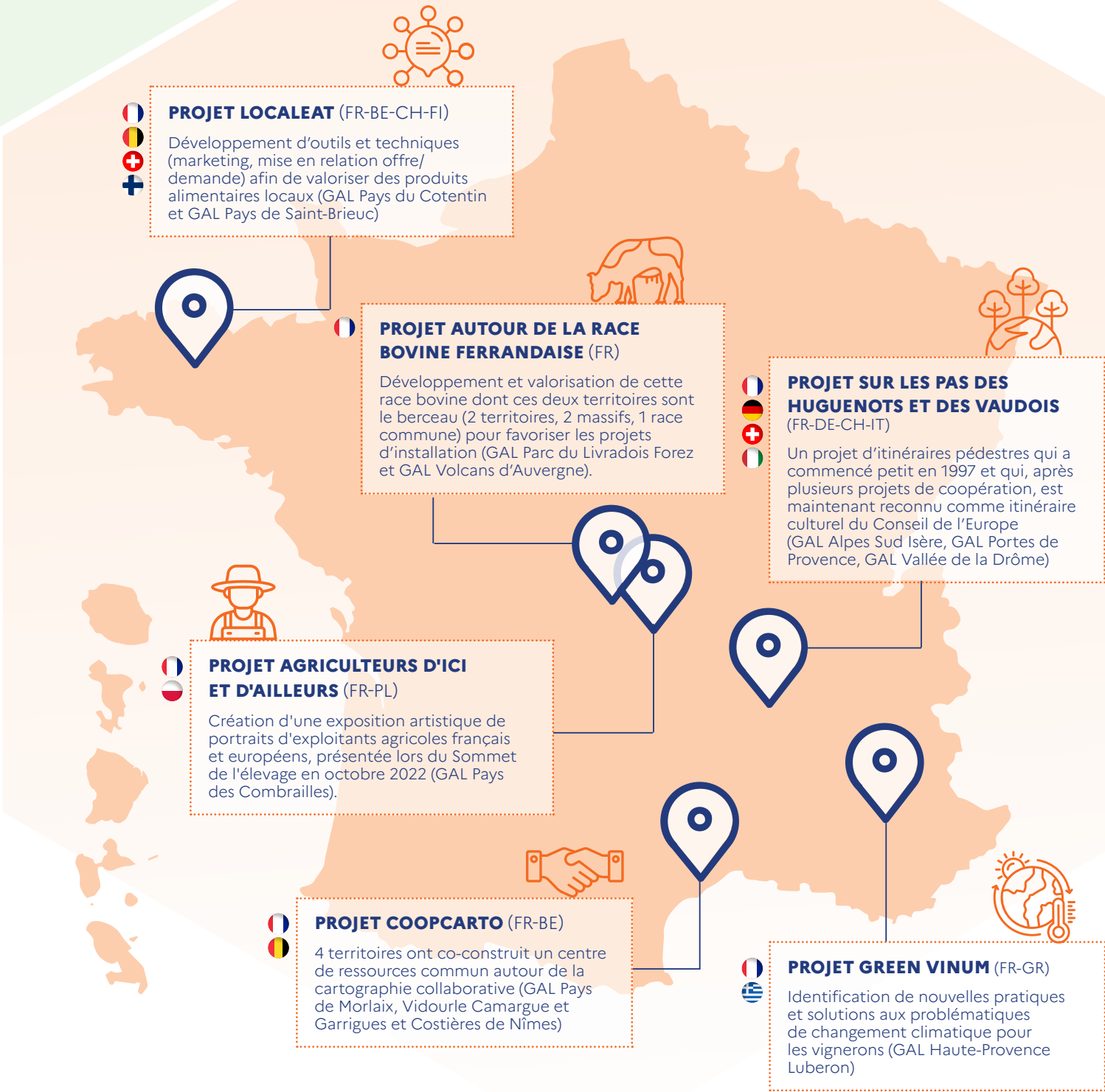
6 OUVRIR LES TERRITOIRES ET RENFORCER LA CONSCIENCE EUROPÉENNE

- Via des échanges et des actions concrètes, les acteurs locaux ont l'opportunité de s'approprier leur citoyenneté européenne. Cela permet une prise de conscience de la situation de son territoire rural au sein de l'UE.

POUR ALLER PLUS LOIN
Webinaires dans le cadre de l'Appui Technique et Méthologique à la coopération (ATMAC) en janvier 2025

Jeudi 9 janvier : <https://egf.nouvelle-aquitaine.pro/link/MeohV2VrR07vjvFGNGVGFn>

Vendredi 10 janvier : <https://egf.nouvelle-aquitaine.pro/link/Ih1bkHCdI39oe0K7yVeVV8>



VERS UNE ALIMENTATION DURABLE : L'ESS EN ACTION DANS LES TERRITOIRES

Entretien avec :

Timothée Duverger, chercheur au Centre Émile Durkheim et directeur de la Chaire TerrESS à Sciences Po Bordeaux et **Morgane Lang**, Responsable des Pôles Territoires & Création à l'Avisé

Timothée DUVERGER

chercheur au Centre Émile Durkheim et directeur de la Chaire TerrESS à Sciences Po Bordeaux

Morgane LANG

Responsable des Pôles Territoires & Création à l'Avisé

Face aux défis environnementaux et sociaux, l'alimentation durable s'impose comme une priorité. Dans les territoires ruraux, l'économie sociale et solidaire (ESS) offre des réponses concrètes : circuits courts, installation de jeunes agriculteurs, transformation locale ou approvisionnement des cantines scolaires. Ancrée dans l'intérêt général, cette forme d'économie donne du sens à l'activité agricole, renforce les coopérations locales et contribue à la transition écologique. Mais comment fonctionne-t-elle, et quels freins entravent encore son développement ?

Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire et en quoi se distingue-t-elle des modèles économiques classiques ?

Morgane Lang : L'économie sociale et solidaire (ESS) est un ensemble d'activités économiques fondées sur des principes d'utilité sociale, de démocratie et de coopération. Elle regroupe des organisations à but non lucratif ou à lucrativité limitée (entreprises sociales, associations, coopératives, mutuelles, fondations) qui concilient activité économique et finalité sociale ou environnementale. Depuis 2014, l'ESS est juridiquement définie par la loi. Elle se distingue des modèles « conventionnels » en plusieurs points : poursuite d'un objectif d'intérêt général ou collectif (développement durable, insertion, lutte contre les exclusions...), réinvestissement des bénéfices dans le projet plutôt que distribution aux actionnaires, et gouvernance démocratique

(prise de décision selon le principe « une personne, une voix »).

Timothée Duverger : Dans ce modèle, l'économie n'a plus pour seul but l'enrichissement : elle est au service de l'humain. L'ESS se déploie sur plusieurs niveaux : micro, méso, et macro. Autrement dit, elle se déploie à travers plusieurs entités (associations, coopératives, mutuelles, fondations, sociétés commerciales agréées), avec une affinité forte à l'ancrage territorial, et en lien étroit avec le développement de l'État social. Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer pour généraliser ces pratiques.

L'ESS apporte-t-elle des réponses aux enjeux de l'agriculture et des ruralités d'aujourd'hui ?

Morgane Lang : Dans les territoires ruraux, l'ESS apporte des solutions là où le marché ne se positionne pas, notamment en raison

de perspectives de rentabilité moins attrayantes. Elle regroupe une part considérable des services de proximité et des services à la population (aide à domicile, petite enfance, culture, insertion...). Dans l'agriculture, l'ESS contribue à répondre à des enjeux structurants comme le renouvellement des générations d'agriculteurs. Des associations et coopératives (les CIVAM, ADEAR, Fermes Partagées) accompagnent l'installation des nouveaux profils d'agriculteurs non issus du monde agricole ; tandis que des foncières solidaires comme Terre de Liens leur facilitent l'accès au foncier. Aux côtés de ces acteurs spécialisés, on observe également l'engagement croissant d'incubateurs dits « généralistes » de l'ESS. Ces derniers, qui accompagnent généralement des porteurs de projets sociaux ou environnementaux en phase de création, développent des parcours spécifiques pour les futurs agriculteurs issus d'autres horizons. Cet accompagnement élargi est essentiel pour répondre au défi du renouvellement générationnel dans l'agriculture.

L'AVISE, UNE ASSOCIATION POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESS EN FRANCE ET EN EUROPE

Agence d'ingénierie créée en 2002, elle outille et oriente les parties prenantes de l'ESS à travers le site [avise.org](https://www.avise.org), anime des communautés nationales d'accompagnateurs de l'ESS, met en œuvre des programmes nationaux d'accompagnement et finance des projets avec du Fonds social européen + .

Timothée Duverger : L'ESS permet de reconnecter l'agriculture à la terre et de répondre ainsi aux enjeux de souveraineté, de valoriser les circuits courts et donc limiter les transports de marchandises aux coûts écologiques importants, de favoriser la mutualisation des ressources et des logiques de coopération entre acteurs, et de créer du lien entre producteur et consommateur en favorisant l'émergence de nouveaux modes de consommation. Ce modèle économique permet aussi d'enrichir l'activité économique dans les zones rurales où des coopératives ou des tiers-lieux agricoles facilitent l'installation de jeunes producteurs, la transformation locale ou l'approvisionnement des cantines scolaires. La valeur peut être redistribuée, ce qui en permet le développement. Les territoires ainsi dynamisés deviennent plus attractifs.

Quels défis freinent encore son développement ?

Morgane Lang : Un premier défi tient au fait que toutes les structures de l'ESS ne se reconnaissent pas comme telles, même si elles en partagent les valeurs et les modes de gouvernance. Pour cause, le périmètre de l'ESS recouvre des organisations de natures très différentes. Cela peut rendre difficile la valorisation de l'ESS dans l'espace public et sa prise en compte dans les politiques publiques. Un autre enjeu, plus conjoncturel, concerne le contexte économique actuel, qui met en difficulté certaines structures de l'ESS. C'est dans ce contexte que des dispositifs comme le DLA*, porté au niveau national par l'Avise, peuvent accompagner localement les structures employeuses de l'ESS en développement ou en restructuration.

Timothée Duverger : En effet, ces coupes budgétaires fragilisent les structures, surtout associatives, qui peinent à équilibrer leurs budgets. Par ailleurs, il existe aujourd'hui un risque de banalisation de ces structures, c'est-à-dire une perte de leurs spécificités et de leurs identités.

*DLA : Dispositif Local d'Accompagnement de l'ESS. Premier dispositif d'accompagnement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en France, le DLA accompagne gratuitement les structures d'utilité sociale dans le développement de leurs emplois et de leurs projets.

Pour cause : des réglementations ou des mécanismes de mise en concurrence, parfois induits par les appels à projet et les marchés publics, poussent les acteurs de l'ESS à s'uniformiser... Au risque de perdre de vue leurs principes fondateurs, dont la coopération et la solidarité.

L'ESS est-elle un vecteur de transition sociale et solidaire dont les principes doivent être généralisés ?

Morgane Lang : C'est notre conviction ! L'ESS, par son histoire, ses valeurs, ses modes d'actions, est le mode d'entreprendre le plus adapté pour renforcer les coopérations entre divers écosystèmes. Elle permet de faire dialoguer les acteurs dans une logique non pas de compétition, mais de coopération. Ainsi peuvent émerger de nouvelles façons de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux, dont la transition écologique et l'alimentation durable.

Timothée Duverger : Jérôme Saddier, président du Crédit coopératif et de CoopFR dit que l'ESS est « la norme souhaitable pour l'économie de demain. » On peut le comprendre de deux manières. Cela peut signifier que les valeurs de l'ESS doivent se diffuser et devenir « normales », attendues et acceptées par la société ou que, quantitativement, l'ESS doit prendre plus de place dans l'économie française. Si l'un me paraît assez juste, l'autre est plus incertain. Plus que de remplacer l'économie dominante, on peut espérer de ces modèles qu'ils se développent dans le cadre d'une économie plurielle, dans une double logique de rééquilibrage et d'hybridation. Ils doivent pour cela tisser des alliances avec les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens, tout en affirmant leurs spécificités.



Séminaire de cloture du projet TRESSONS

TRESSONS 2024/2025 : L'ESS AU SERVICE DES TRANSITIONS RURALES ET AGRICOLES

Lauréat de l'appel à projets ANIMERA, le projet TRESSONS 2024/2025, porté par l'Avise et le RTES, vise à renforcer les contributions de l'économie sociale et solidaire (ESS) au développement agricole durable et à l'attractivité des territoires ruraux.

Trois priorités guident cette nouvelle édition : favoriser le renouvellement générationnel et l'installation en agriculture durable ; développer l'emploi agricole et l'inclusion dans les territoires ruraux ; mobiliser l'ESS pour accompagner la transition écologique et renforcer l'attractivité des territoires.



SUIVEZ-NOUS
SUR NOS RÉSEAUX

